

Le CREPI Nord Pas- de- Calais est une association créée en 2001 dont l'objet social est d'accompagner le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées.

Ses membres sont plus de soixante-dix entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activités, du Nord- Pas- de- Calais. Pour réaliser ses missions, l'association développe des partenariats avec les institutionnels, les acteurs de l'insertion et son réseau d'entreprises.

Au quotidien, le CREPI mène des actions individuelles et collectives auprès de personnes en recherche d'emploi. Il accompagne également les entreprises sur le volet de la responsabilité sociale et environnementale.

### Qu'est-ce que le service civique ?

La rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général porté par une association et le projet personnel d'engagement d'un jeune. Un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans**, sans conditions de diplôme.

Le/la volontaire sera présenté auprès de ses interlocuteurs comme menant une mission de Service Civique. Il/elle sera positionné(e) « aux côtés » de la responsable du CREPI Nord Pas- de- Calais.

Il est attendu de ce positionnement une amélioration qualitative des actions par la présence et l'appui de type « médiation » de cet(te) intervenant(e) supplémentaire.

Accompagné par une tutrice tout au long de sa mission et en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'emploi et de la Politique de la Ville, le/la volontaire se verra confier les **fonctions suivantes** :

*-Participation à des actions collectives (ateliers et visites d'entreprises..)*

*-Proposition et animation d'ateliers sur l'insertion professionnelle de la génération Y*

*-Echanges individuels avec les bénéficiaires pour recueillir leurs impressions, difficultés*

*-Participation à la mobilisation des entreprises autour d'actions permettant la rencontre entre jeunes chercheurs d'emploi et dirigeants d'entreprises : Odyssée des CREPI, Parrainage, Rallye pour l'emploi, Ambassadeurs des métiers...*

*-Rencontres avec des dirigeants d'entreprises pour les sensibiliser à l'accueil de jeunes candidats et les informer sur les dispositifs publics d'aide à l'emploi des jeunes.*

*-Participation à la vie associative du CREPI NPDC et du réseau national des CREPI.*

Mobilisé 8 mois et 28 heures par semaine, le/la volontaire se nourrira de cette expérience faite de regards croisés et d'effets de miroir, pour repenser sa vision du monde, sa place dans la société, et son propre projet professionnel.

Le volontaire bénéficiera de deux formations :

- Formation civique et citoyenne
- Formation aux premiers secours

#### **Modalités**

- Lieu de la mission : Lezennes
- début de la mission de 8 mois : juin 2017
- 28 heures par semaine
- Indemnité de 577 euros par mois
- pour candidater : envoyer CV et lettre de motivation à Nathalie Tahri, responsable du CREPI NPDC (03 20 418 410) par mail ([nathalie.tahri@crepi.org](mailto:nathalie.tahri@crepi.org))